

Le 21 juin 2023

Municipalité de Chambord
Province de Québec

Mercredi 21 juin 2023, à 19 h 00, à la salle du conseil de la Mairie au 1526 rue Principale, Chambord, ouverture de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord, sous la présidence de son honneur monsieur le maire Luc Chiasson.

Sont également présents les conseillers, madame Lise Noël et messieurs Mario Bolduc, Robin Doré, Alphonse Fortin et Gérald Genest.

La greffière-trésorière fait lecture de l'avis spécial suivant :

MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD

AVIS DE CONVOCATION SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À Mesdames,
À Messieurs,

Luc Chiasson	maire
Mario Bolduc	conseiller
Lise Noël	conseillère
Alphonse Fortin	conseiller
Julie Girard-Rondeau	conseillère
Robin Doré	conseiller
Gérald Genest	conseiller

Mesdames,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord est convoquée par les présentes par Julie Caron, greffière-trésorière, pour être tenue à la salle du conseil de la Mairie au 1526 rue Principale, Chambord, et participation du public, le 21 juin 2023 à 19 h 00, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

- 1) Présences
- 2) Avis de convocation
- 3) Période de questions
- 4) Renonciation à l'avis de convocation
- 5) Rapport de l'auditeur indépendant
- 6) Période de questions
- 7) Clôture de la séance

DONNÉ ce deuxième jour du mois de juin 2023.

La directrice générale et greffière-trésorière,

Julie Caron
JC

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Caron, greffière-trésorière de la Municipalité de Chambord, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le conseil et en le signifiant par envoi électronique aux membres du conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce deuxième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-trois.

Julie Caron
Directrice générale et greffière-trésorière

JC

PÉRIODE DE QUESTIONS

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents sur le territoire de la Municipalité assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation conformément à l'article 157 du code municipal.

RÉSOLUTION 06-584-2023 RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par monsieur Gérald Genest et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- D'accepter le rapport de l'auditeur indépendant préparé par Mallette SENCRL, portant sur les états financiers de la Municipalité de Chambord pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 ;
- 2- D'accepter le rapport de l'auditeur indépendant préparé par le Mallette SENCRL, portant sur le taux global de taxation de l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 06-585-2023 FERMETURE DE LA SÉANCE

L'avis de convocation de la séance extraordinaire étant épuisé, il est proposé par monsieur Mario Bolduc, appuyé par monsieur Alphonse Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit clôturée à 19 h 05 et que la prochaine séance se tienne le 3 juillet 2023.

Le maire,

La greffière-trésorière,

Luc Chiasson

Julie Caron

« Je, Luc Chiasson, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».